

## COÛT DE LA FORMATION

Formule BNSSA : **250.00 €**

Formule BNSSA + PSE1 : **420.00 €**

Ce coût correspond aux frais de dossier, à la rémunération des intervenants, à la restauration et aux frais pédagogiques.



## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à la formation, remplir la fiche ci-jointe accompagnée du chèque correspondant au montant du stage **libellé à l'ordre du comité de l'Indre de natation** avant le 29 novembre 2010.

Comité de l'Indre de natation  
(Stage BNSSA)  
89 allée des platanes  
36000 CHATEAUROUX

## *FORMATION BNSSA*

Châteauroux, du 27 au 31 décembre 2010  
et le 1 mai 2011

### Renseignements complémentaires :

Sabrina CLUZEL  
Tél. 06 08 96 96 55  
Mail : [sabrina.cluzel@orange.fr](mailto:sabrina.cluzel@orange.fr)

Le comité de l'Indre organise *une formation de préparation à l'examen du BNSSA réservée aux nageurs.*

Ce stage est coordonné par Sabrina CLUZEL assistée d'une équipe pédagogique compétente.

La formation est d'une durée de 6 jours :

du 27 au 31 décembre 2010 : préparation à l'examen à Châteauroux  
le 1<sup>er</sup> mai 2011 : révision

La fréquence des cours sera d'au minimum 8 heures par jour.

### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

**Pour pouvoir passer l'examen**, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 18 ans le jour de l'examen ou être émancipé.
- savoir nager un 800m (attestation ou résultat d'épreuve FFN)
- posséder le PSE1\* (diplôme de secourisme)
- présenter un certificat médical

Les candidats pourront se présenter à l'examen mis en place par la DDJS de l'Indre.

Date prévue : mai 2011

\* Une formation PSE1 va être mise en place avec la SNSM ou l'ADPC sur une semaine bloquée lors des vacances de février ou d'avril. Vous pouvez vous inscrire en choisissant la formule BNSSA et PSE1 ou vous renseigner auprès des organismes cités précédemment pour une formation sur plusieurs samedis dans l'année.

### **DELIVRANCE DU DIPLOME**

Le diplôme est délivré par la préfecture aux candidats ayant réussi l'examen qui comprend 5 épreuves éliminatoires et 3 épreuves cotées.

#### **Les épreuves éliminatoires :**

- Premier secours : le candidat est mis dans une situation concrète de secours.
- Apnée : 3 trajets de 15m nagés en un minimum de 20 secondes avec 12 secondes de récupération entre 2 trajets.
- Mannequin : déroulement sur 50m, temps maximum : 1'20  
Départ plongé, 25m nage libre, rechercher un mannequin à 2m50 de profondeur et le remorquer face hors de l'eau sur 25m.
- 800 nage libre : parcours à réaliser avec palmes, masques et tuba. Le temps maximum est de 13 minutes.

#### **Les épreuves cotées : (de 0 à 20)**

- Natation (coef. 1) : 200m en 2 nages : une ventrale et une dorsale
- Action du sauveteur sur le noyé (coef. 2) : démonstration technique dans l'eau et hors de l'eau
- Réglementation et prévention (coef. 3)

Le brevet est délivré aux candidats admis aux épreuves éliminatoires et qui obtiennent au moins 72 points sur 120 sans aucune note inférieure à 6 aux épreuves cotées.



